



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination

Question au Gouvernement n° 4253

Texte de la question

VACCINATION

M. le président. La parole est à Mme Valérie Rabault.

Mme Valérie Rabault. Monsieur le Premier ministre, le groupe Socialistes et apparentés est favorable à la vaccination obligatoire – avec une évaluation le 1er octobre –, seul moyen d'atteindre l'immunité collective. Mais pour vacciner, encore faut-il disposer d'un nombre suffisant de doses. Pour vacciner tous les plus de 12 ans, il en faut 115 millions. Quelque 65 millions ont déjà été administrées ; il en faut donc encore 50 millions. J'ai compris qu'il en resterait 10 millions dont la moitié seraient des vaccins AstraZeneca qui ne sont pas administrables à tout le monde. Aussi, pouvez-vous nous dire quel est le nombre exact de doses disponibles jusqu'à la fin du mois d'août ?

Plusieurs agences régionales de santé ont demandé qu'on ne prenne plus de rendez-vous pour recevoir une première dose au cours du mois d'août, faute de doses disponibles. Le confirmez-vous ?

En outre, le ministre des solidarités et de la santé a indiqué tout à l'heure au cours de son audition par la commission des lois que le pilotage des opérations ne dépassait pas trois semaines, ce qui semble tout de même un peu léger pour vacciner toute la population française.

Ma seconde question est la suivante : au cas où le nombre de doses serait insuffisant, comment voulez-vous que le passe sanitaire que vous proposez et que nous dénonçons soit applicable ?

M. Pierre Cordier. Comme a dit le Président : « Soyez fiers d'être des amateurs ! »

Mme Valérie Rabault. Vous enfermez les Français et, pire, vous leur donnez l'illusion d'une liberté qui, malheureusement, n'est pas encore une réalité. Vous avez pris un décret, cette nuit, qui autorise à ne plus porter de masque au Louvre, par exemple. Aussi, si, demain, je suis pourvue d'un passe, je pourrai le visiter sans masque. Or rien ne dit que je ne sois pas encore contaminée et que je ne puisse diffuser le virus.

Dites-nous donc concrètement de quelles projections vous disposez en matière de contaminations d'ici à la fin août et quel en serait l'impact pour l'ensemble de nos concitoyens. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Gilles Carrez. Tout va s'éclaircir ! *(Sourires sur les bancs du groupe LR.)*

M. Jean Castex, Premier ministre. Oui, nous allons poursuivre l'accélération de la vaccination. Je commencerai par répondre à votre question factuelle en me félicitant que, à la suite de l'appel lancé par le Président de la République, plusieurs millions de Français aient décidé de se faire vacciner. C'est une victoire collective, une victoire pour la nation. Nous disposons d'un stock de 6 millions de doses...

M. Thibault Bazin. De Pfizer ?

M. Jean Castex, Premier ministreet il est prévu d'en recevoir, jusqu'à la fin août, de l'ordre de 4,5 millions par semaine, dont 2,5 seront réservées à l'administration des secondes doses.

Mais il ne suffit pas d'avoir des doses, encore faut-il disposer de professionnels de santé – je tiens à leur rendre hommage –, de centres de vaccination, alors même que nous sommes en pleine période estivale et que chacun aspire à se reposer. Or la mobilisation ne faiblira pas, si bien que l'objectif de 40 millions de primo-vaccinés, que j'avais fixé pour fin août, pourrait et devrait même être atteint à la fin du mois de juillet. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.*) Il faut maintenir, j'y insiste, notre mobilisation.

Le passe sanitaire, et j'ai déjà répondu sur ce point au président Abad, n'est pas une atteinte aux libertés. Je crois au contraire qu'il est de nature à les promouvoir, madame la présidente Rabault. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Et, quoi qu'il en soit, j'entends dire à la représentation nationale que, sur l'ensemble du texte qui lui est désormais soumis, je saisirai le Conseil constitutionnel. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) En effet, n'en doutez pas, notre objectif, comme toujours, a été de prendre des mesures proportionnées à la situation sanitaire, garantissant les libertés publiques fondamentales et assurant le développement de la sécurité sanitaire de nos concitoyens. C'est un enjeu collectif et j'attends beaucoup du débat des prochains jours car il y va de l'intérêt national. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. le président. La parole est à Mme Valérie Rabault.

Mme Valérie Rabault. Si je calcule bien, avec 6 millions de doses en stock, auxquelles on en ajoute 4 millions chaque semaine au mois d'août, on parvient à un total de 22 millions de doses, soit loin des 50 millions nécessaires pour vacciner l'ensemble de nos concitoyens.

M. Erwan Balanant. C'est faux !

Mme Valérie Rabault. Vous ne pouvez donc pas leur imposer des restrictions de liberté par le biais du passe vaccinal, si vous n'êtes pas en mesure de les vacciner tous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Rabault](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4253

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 juillet 2021](#)